

# RAPPORT

## sur les travaux de la commission en 2004

---

Monsieur le ministre

*La Commission royale de Toponymie et de Dialectologie* accomplit sa mission scientifique sous le haut patronage de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et de la Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten. La Commission a comme objectif scientifique l'étude de l'onomastique (toponymie et anthroponymie) et de la dialectologie, particulièrement en Belgique, tant dans le domaine roman que germanique, et la publication de travaux (Bulletins, Mémoires) relatifs à ces disciplines. Elle assume en outre, une mission consultative; les pouvoirs publics peuvent toujours faire appel à ses avis scientifiques.

Les réunions statutaires ont eu lieu les 26 janvier, 24 mai et 25 octobre 2004 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu sept réunions de section, une séance plénière le 26 janvier et une réunion du bureau le 25 octobre.

Communication faites à la séance plénière :

J. CAJOT : Ces Hollandais toujours avec leurs mots français. Une histoire flamande de la paille et de la poutre.

Communications faites à la section wallonne :

JEAN LECHANTEUR : *Quelques toponymes en suspens de Soumagne et Melen.*

Arrivé au terme de sa très riche *Toponymie de Soumagne et Melen*, Jean LECHANTEUR présente d'abord les problèmes qu'il a rencontrés dans le classement des matériaux et les solutions complémentaires qu'il a cru bon de devoir apporter au modèle mis au point par Louis Remacle.

Il s'attarde ensuite sur quelques particularités phonétiques (notamment le phénomène de la dénasalisation) et sur des toponymes difficiles ou intéressants (le *hawî*, *so kèyeû* ou *lès kèyeûs*, la *Canoise*, *wastène*, etc.).

JEAN-MARIE CAUCHIES : *Les toponymes et les anthroponymes dans les chartes-lois du Hainaut.*

L'exposé comprend trois parties.

### 1. *Présentation des matériaux*

Il s'agit de 49 chartes, concernant 50 villages, relevant du Hainaut belge et français, couvrant surtout la période allant du milieu 12<sup>e</sup> s. au milieu du 13<sup>e</sup> s., pour moitié en français et pour moitié en latin.

### 2. *Relevé des données onomastiques*

Les données toponymiques sont rares et les données anthroponymiques se limitent aux noms des personnes ayant assisté et souscrit, à savoir essentiellement des seigneurs et chevaliers locaux ou des ecclésiastiques.

### 3. *Conclusion*

L'apport de ces chartes-lois pour l'onomastique est dès lors relativement limité : ce sont des actes émanant du

pouvoir seigneurial destiné à garantir les relations et les droits de chacun; on y traite surtout de questions litigieuses, sans éprouver le besoin de préciser (sauf si un doute est possible).

La publication de ces chartes-lois, en collaboration avec Françoise THOMAS, est prévue pour la fin de l'année 2004; elle comportera environ 600 pages.

M. LOICQ : *Problèmes d'hydronymie wallonne. En marge d'un lexique en préparation*

M. Loicq expose d'abord les circonstances dans lesquelles il a été conduit à entreprendre la préparation d'un dictionnaire hydronymique de la Région Wallonne. Les données hydronymiques du dictionnaire d'Alb. Carnoy ont à présent plus d'un demi-siècle et, de l'aveu même de l'auteur, elles ont besoin d'une sérieuse refonte à la suite, notamment, des travaux de H. Krahe sur l'hydronymie de l'Europe : l'auteur s'y était d'ailleurs employé durant ses dernières années. Depuis lors, toutefois, des dictionnaires consacrés à la France, les uns mis en train par A. Dauzat, un autre, récemment, par l'abbé E. Nègre, ont permis d'étendre les comparaisons à l'ensemble du domaine gallo-roman et, par là, d'éprouver la validité de nombreuses étymologies. Le *Woordenboek* du regretté M. Gysseling apportait, pour la totalité de l'antique *Belgica*, une moisson de formes anciennes soigneusement établies par un linguiste accompli doublé d'un paléographe et d'un diplomate; par la suite, le même savant complétait la partie hydronymique de son recueil par une masse d'étymologies personnelles qu'il reste à exploiter et à critiquer dans le détail. Ces raisons rendaient à la fois possible et souhaitable une entreprise nouvelle.

Celle-ci avait été initialement conçue comme partie intégrante d'un répertoire de toponymie celtique de Wallonie

dont le projet est dû à notre collègue J.-H. Michel, et qui est à présent en cours d'examen par la Commission. Elle ne faisait d'ailleurs à son tour qu'étendre à l'ensemble du domaine wallon un glossaire étymologique des cours d'eau de la province de Luxembourg, destiné à un ouvrage que devait publier le Musée des Celtes de Libramont, et qui ne sera sans doute pas réalisé sous cette forme.

Il est toutefois apparu au cours de l'enquête que la plupart des hydronymes pré-romans de Wallonie ne se laissent que rarement ramener à des radicaux celtiques identifiés comme tels par la comparaison avec ce que nous connaissons du «gaulois» et avec le celtique insulaire.

Ceci entraîne une double conséquence :

- 1° il est souvent malaisé de distinguer ces radicaux de ceux d'origine germanique;
- 2° si donc on retient les éléments qui prêtent au doute (tels *Scaldis* ou le groupe de *Hoyoux*, *Houille*, *Hileau*), il ne reste qu'un petit nombre d'hydronymes postérieurs aux Invasions, soit germaniques à coup sûr (tels ceux en *-becq*, *-baix* du Hainaut septentrional et du Brabant wallon, et quelques noms de la région germanophone comme *Helle*), soit gallo-romans, (*Chawresse*, *Molignée*, *Parfondruth*), soit encore de création artificielle (*Legia*, *Vire*); la plupart de ces noms sont, en outre, aisément explicables et, par suite, ils n'ont guère de chance d'intéresser à eux seuls un toponymiste dans l'avenir. D'ailleurs, il n'est pas légitime d'écarter les noms qui, sous un vêtement germanique, recèlent un radical plus ancien : tel est précisément le cas du groupe *Hoyoux*, témoin probable de ce noyau de population germanique installé dans le Condroz, et dont les nécropoles franques du Namurois, entre autres, attestent l'importance; mais l'élément *Chog-* qu'on y décèle ne s'explique pas par le

germanique historique, et il reste alors à savoir s'il s'agit d'un élément de substrat indigène ou importé : seule une comparaison géographiquement étendue serait à même d'éclairer la question. D'autres noms sont de structure si archaïque, tout en relevant de la comparaison indo-européenne (*Amante, Our, Vesdre, etc.*), que la distinction entre celtique et germanique, à leur sujet, se dilue dans la notion de « paléo-européen » mise en évidence par Krahe : concept dont la signification reste très discutée, mais qui repose sur un ensemble de faits d'une impressionnante cohérence ; il importait d'intégrer le patrimoine onomastique de la Gaule du Nord, peu présent dans les travaux allemands, à ce complexe qui s'étend des îles Britanniques aux pays Baltes.

Pour toutes ces raisons, il a paru opportun de ne pas préjuger d'emblée de l'appartenance celtique (et donc aussi pré-celtique) de tel ou tel nom, mais de retenir tous ceux dont l'explication n'est pas immédiatement évidente (comme la plupart des composés en *Rieu* ou *Ry* suivis d'un nom de localité), quels qu'en soient l'âge ou l'origine. Mais ce parti implique une investigation d'autant plus exigeante que les noms les plus récents sont souvent aussi, on le sait, ceux de cours d'eau de faible importance qui ne figurent pas sur les cartes usuelles, dont on ne possède pas de formes tant soit peu anciennes, ou même dont la tradition s'est perdue — comme on a pu le constater lors d'enquêtes de terrain — et qui, dès lors, soulèvent de délicates questions d'identification, de changements de noms, etc. Les petits cours d'eau ne sont d'ailleurs pas seuls à poser des problèmes de géographie historique : on sait par les travaux d'Aug. Vincent combien est compliquée à cet égard la situation des bassins de la Senne, de la Gette, etc. ; la Molignée, le Viroin posent des problèmes du même ordre.

D'un autre côté, le travail de J.-H. Michel et celui de J. Loicq apparaissent comme complémentaires. Sans doute le premier a-t-il relevé, localité par localité, nombre de lieux-dits qui font référence à un cours d'eau, souvent sous forme dialectale (type *è fond d'limbrèye* « au val de de Lambrée » à Izier, *è ban du rwène*, c'est-à-dire du Roannay, à La Gleize; etc.) : témoins de l'importance qu'ont eue les cours d'eau, même très modestes, pour l'établissement de l'habitat rural, et qui en même temps rendent compte des fréquentes interférences entre hydronymes et noms de lieux habités — avec la difficulté de déterminer dans chaque cas lequel est primaire, sans risquer le cercle vicieux (ex. *Acoz, Leignon*). Si donc le *Répertoire* de notre collègue apporte une masse précieuse, et pratiquement inédite, de locutions d'origine hydronymique, il laisse la place à un lexique organisé au point de vue des noms de cours d'eau eux-mêmes, classés par bassins fluviaux (ce qui fera apparaître la récurrence régionale de certains types onomastiques), et traités selon l'approche étymologique et comparative que requièrent nombre d'entre eux.

La dernière partie de cette séance consacrée à l'hydronymie wallonne a consisté en un échange de vues sur quelques questions litigieuses : 1° la relation entre les formes romanes divergentes des noms se rapportant à la Gette (\**Jace, Jauche, Jausselette*); 2° la variation du vocalisme radical observée dans les noms du groupe « Senne » (*Sen-/Son-, Sun-*); 3° la syllabation du groupe *Brogne* (auj. Saint-Gérard), *Brougnou* (source du Burnot), *Burnot*, ces trois noms étant comme on voit liés par la géographie; 4° la relation possible entre *Gette* (dont le radical *gat-* est sans étymologie), et le *Getz (-bach)* de la région eupenoise; 5° le problème posé par les nombreux *Waremmes*, nom où l'on a vu une ancienne dénomination du Geer, en ne considérant

que la ville de Hesbaye avec *Corswarem*, - et qui en outre présente chaque fois le développement anomal *-inna > -emme, -ème, etc.*

A la section flamande, cinq communications ont été faites.

Le *Bureau de la Commission* était composé de la façon suivante pour la période 2004-2005 : Johan TAELEMAN, président; Mme Marie-Guy BOUTIER, vice-présidente et présidente de la section wallonne; Madame Magda DEVOS, présidente de la section flamande; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne; Jef CAJOT, secrétaire de la section flamande; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

*La composition de la Commission* : La commission déplore le décès de monsieur Armand BOILEAU, membre honoraire (section wallonne) et de monsieur A. BAGUETTE, membre honoraire (section wallonne).

Le *Bulletin LXXVI* (2004) compte 395 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section wallonne a publié le Mémoire 23, à savoir *Toponymies de Soumagne et de Melen* par Jean LECHANTEUR.

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 2004 par les 80 communes wallonnes et bruxelloises, dont les noms suivent : Aiseau-Presles, Andenne, Ander-

lecht, Assesse, Aubange, Awans, Aywaille, Bastogne, Bertrix, Blegny, Boussu, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Colfontaine, Comines-Warneton, Dour, Durbuy, Écaus-sinnes, Étalle, Faimés, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Fléron, Fosse-la-Ville, Frameries, Ganshoren, Gembloux, Grâce-Hollogne, Hannut, Hélécline, Herbeumont, Héron, Herstal, Herve, Huy, Jodoigne, Juprelle, La Bruyère, Le Roeulx, Les Bons Villers, Leuze-en-Hainaut, Libramont, Liège, Malmedy, Martelange, Messancy, Mominies, Mons, Mont-Saint-Guibert, Namur, Nandrin, Nassogne, Nivelles, Ohey, Olne, Orp-Jauche, Paliseul, Perwez, Philippeville, Profondeville, Rendeux, Rochefort, Saint-Josse-ten-Noode, Sambreville, Soumagne, Spa, Stavelot, Thuin, Tintigny, Tubize, Walcourt, Wanze, Waterloo, Wavre, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Lambert et Yvoir.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes publiées par l'Institut géographique national. Pour la Section wallonne, l'examen a été réalisé en 2004 par Jean-Luc FAUCONNIER, Jean-Marie PIERRET et Martine WILLEMS pour les planchettes 54/8, 55/4-5, 7-8, 56/1-2, 59/3-6, 68/1.

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK et Francisca GOEMINNE.

Divers autres courriers ont été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 2004.

*Le secrétaire général*

*La présidente*

F. DEBRABANDERE

REINE MANTOU